



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Du 09 décembre 2017

---

COMPTE RENDU

---



# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Du 09 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 09 décembre à 10h00, le Conseil Municipal des Jeunes de Castelsarrasin, dûment convoqué le 30 novembre 2017, s'est réuni à la mairie, salon Henry POTTEVIN, sous la présidence de Madame Nadia BETIN, conseillère municipale déléguée Jeunesse et Petite Enfance.

**Conseillers : 23**

**Conseillers en exercice : 21**

**Présents : 15**

**Procurations : 0**

**Excusés : 3**

**Absents : 3**

**Votants : 0**

**Membres Présents** : Maëlyss ALTAR DIT ALTER, Quentin BELDJILALI, Iris CARPENTIER (arrivée pour l'inauguration), Evan CAUMONT, Louna CHAVASTELON, Marlon CONTE, Romane DUCHENE, Célia FOY, Axelle MATHIEU, Yanis MAURUC, Emma MERCIER, Lola MERCIER, Elias METSO-CALMEJANE, Rafaël MOURLANNE, Antonin PAGES,

**Membre représenté** : /

**Membres absents excusés** : Ethan DJAE, Maëlys GHERAIRIA, Noham GHERAIRIA,

**Membres absents**: Amaury COSTES, Léa MALLET, Anaïs PLANTADE,

**Elus référents présents** : Nadia BETIN,

**Assistaient à la séance sans voix délibérative** :

Sylvie BERTHAU, C.C.A.S., Responsable du Pôle Prévention, Solidarité, Jeunesse

Pascal BOSCREDON, C.C.A.S., Animateur référent du Conseil Municipal des Jeunes

**Rappel des dates** :

**Semaine du 10 au 15 octobre 2016** : Elections des jeunes conseillers au sein des établissements scolaires et dépouillement en mairie pour les écoles.

**Le 19 novembre 2016** : Installation du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 10 décembre 2016** : Plénière du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 28 janvier 2017** : Réunion des Commissions du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 25 mars 2017** : Réunion des Commissions du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 20 mai 2017** : Réunion des Commissions du Conseil Municipal des Jeunes.

**Le 24 juin 2017** : Réunion des Commissions du Conseil Municipal des Jeunes.

Nadia BETIN ouvre la séance en demandant à ceux qui étaient à la cérémonie de la Sainte Barbe du 31<sup>ème</sup> Régiment du Génie de nous parler de leur expérience.

Elle présente ensuite à l'assemblée de voter le compte-rendu de la dernière réunion du conseil en rappelant qu'il est important de le relire avant la réunion de façon à se remémorer tout ce qui a été dit précédemment.

- Vote du compte-rendu de la séance du 24 juin 2017 :

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 15

**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

Pascal insiste sur l'importance de confirmer la venue des jeunes élus lors des réunions et des cérémonies pour lesquelles ils reçoivent une invitation. Le fait de prévenir permet une meilleure organisation.

Nous passons ensuite à la présentation du bilan de mi-mandat sous forme de Powerpoint (cf. annexe).

Pascal présente les chiffres concernant le Conseil Municipal des Jeunes, les différents rôles que les jeunes élus sont amenés à avoir, les actions réalisées, les découvertes effectuées et les projets à venir.

3 projets sont encore à finaliser :

- L'implantation d'une table de ping-pong dans le quartier Gambetta
- Le Skate Park
- Le jeu de piste

Concernant l'implantation d'une table de ping-pong dans le quartier Gambetta, Pascal et Sylvie ont rencontré Mr BERNARD, responsable technique chez Promologis qui est la société qui gère la propriété pour laquelle la demande a été faite.

La société s'engage à prendre en charge le coût de la table et a proposé un lieu d'implantation dans lequel l'utilisation entraînerait le moins de désagrément pour les riverains et la possibilité d'un lieu agréable pour les joueurs.

Reste donc à voir pour le Conseil Municipal des Jeunes le **choix du revêtement au sol**, les modalités de **fixation de la table**, à voir avec les ateliers municipaux, et les **demandes de subvention** possibles. Pour ces dernières, cela ne pourra se faire qu'à partir de février, décembre et janvier étant un moment de clôture des comptes administratifs.

Pour le projet du Skate Park, Michel PONS, sixième adjoint, Finances, personnel, administration générale, a présenté le 8 novembre aux jeunes élus le fonctionnement des marchés publics (cf. compte rendu en annexe), nécessaire pour ce chantier à cause du montant prévisionnel des travaux.

Nadia BETIN précise qu'il s'agit d'un projet très important pour le Conseil Municipal des Jeunes, à la fois dans la durée et dans l'investissement qu'il représente. Etant un projet de jeunes les délais ont été raccourcis mais le calendrier doit respecter des étapes spécifiques aux marchés publics.

Il est probable que les travaux ne seront pas faits avant les prochaines élections qui doivent avoir lieu en octobre 2018. La proposition est faite de créer une **commission** avec les jeunes élus volontaires pour suivre le projet jusqu'à son terme, même si ceux-ci ne sont pas réélus.

Ainsi, le projet est dans **l'attente du vote du budget 2018** par le Conseil Municipal adulte qui aura lieu le 18 décembre 2017.

Ce vote permettra de connaître l'enveloppe dédiée à la première étape qui est l'appel d'offres pour choisir un maître d'œuvre. Celui-ci aura ensuite un temps pour travailler les plans du projet, en travaillant avec la commission du Conseil Municipal des Jeunes, et un second appel d'offres interviendra alors pour choisir les entreprises en mesure d'effectuer le chantier. Là encore un délai de réflexion est obligatoire et enfin les travaux pourront commencer.

Nadia informe les jeunes élus qu'ils seront conviés à l'inauguration du Skate Park, réélu ou pas en octobre 2018.

Le dernier projet à finaliser est celui du jeu de piste dans les rues de Castelsarrasin. Celui-ci est rattaché au projet de la commune concernant les panneaux signalétiques et historiques de la ville. Il fait donc parti d'un appel d'offres qui a été ouvert et doit être pourvu prochainement.

Nous voyons rapidement les treize étapes qui ont été définies avec l'aide de Sylvie VIALATTE, les énigmes et indices à découvrir à chaque étape et les derniers travaux de la commission. Le Conseil Municipal des Jeunes valide le rébus pour aller à l'étape de la passerelle plutôt que celui du monument aux morts.



**Il reste encore deux étapes / énigmes à faire (cf. annexe).**

Nadia pose la question du coût de chaque panneau selon les différentes formes : totem, pupitre, plaque ?

Les indices à recueillir autour de chaque panneau pour former le trésor : « SARRACENI 1162 » correspondant au fondateur de la ville de Castelsarrasin et à la date de cette création devront être en pierre ou en fer selon le Conseil Municipal des Jeunes. Se renseigner auprès des services techniques pour savoir ce qui est le mieux et le plus facile. Ces indices seront fixés dans un périmètre déterminé autour du panneau.

Nadia précise également qu'il faut trouver une solution pour la fixation des indices afin d'éviter de complexifier l'installation du jeu de piste. En effet, fixer un élément sur une façade peut entraîner une procédure longue et complexe car il faut demander l'autorisation au propriétaire, mettre en place une convention, ...

Il est donc préférable d'envisager de fixer les indices au sol dans la mesure du possible. De toute façon, cela sera à voir lors de l'implantation de chaque panneau.

Nadia propose ensuite aux jeunes élus d'organiser une **visite des ateliers municipaux**, et peut être des serres municipales, dans le courant du premier trimestre 2018 afin de faire découvrir un des

services important d'une mairie, celui dont on parle beaucoup et qui est omniprésent et incontournable pour le bon fonctionnement de la commune. Cette visite se fera un mercredi après-midi compte tenu du planning des agents et du service.

Nous parlons ensuite des prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes qui auront lieu en octobre 2018. La plupart des jeunes élus présents sont volontaires pour se représenter.

Pascal demande au jeunes élus de lui faire un retour de ce qu'ils ont apprécié pendant leur mandat, ce qu'ils auraient aimé faire en plus, ce qu'il faut améliorer, ...

Mr le Maire, arrivé à la fin de la réunion, précise qu'il faudrait que l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes soit faite avant le 11 novembre car cette année c'est le centenaire et il faudra prévoir des actions à faire lors de la commémoration : lecture, chant, ...

Il suggère de se rapprocher des associations de sauvegarde du patrimoine ou de généalogie qui font un travail sur les noms des personnes inscrits sur le monument aux morts.

Pour les lectures, il suggère les travaux de Guillaume APOLLINAIRE et d'Alain FOURNIE, ainsi que de se tourner vers les professeurs d'histoire.

La séance se termine et les jeunes élus se dirigent vers le marché de Noël pour l'inauguration.